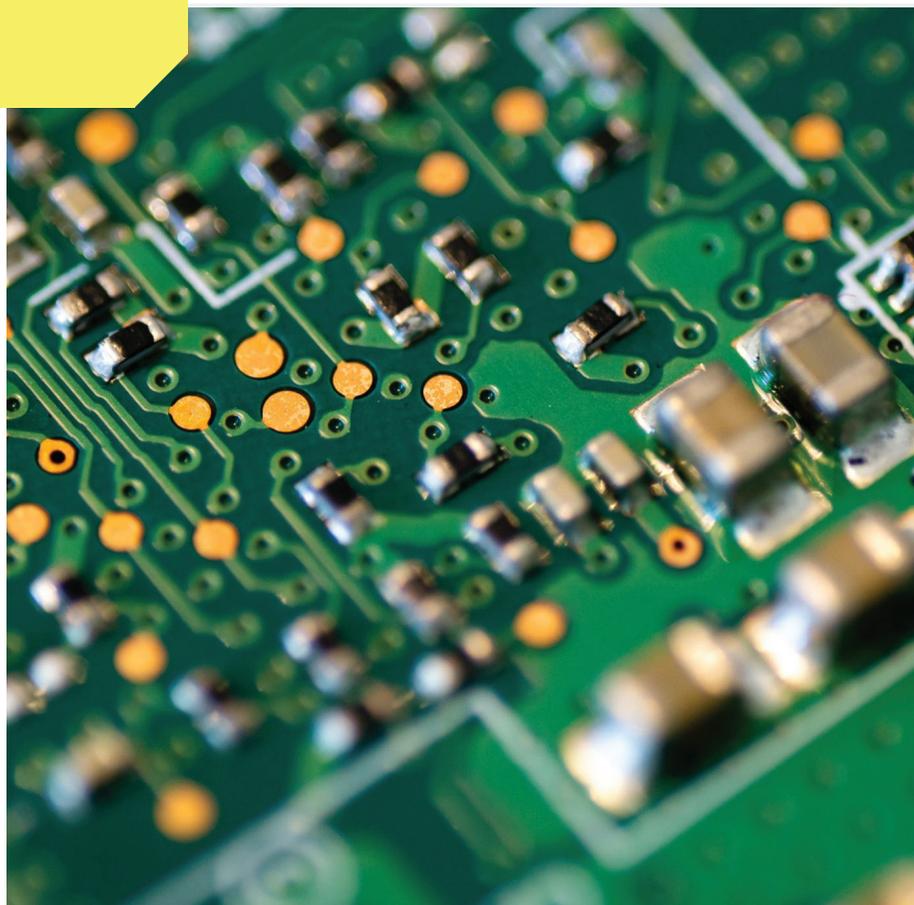


#13



Politique Minéraux de conflits

Responsabilité sociétale des entreprises

Ce feuillet est consacré à la politique d'Altyor liée aux mineral conflicts ou minéraux de conflit des composants électroniques.

1. QU'EST-CE QUE LES MINÉRAUX DE CONFLIT ?

Les minéraux de conflit (plus généralement : « matières premières de conflit » ou « ressources de conflit ») sont des biens tels que des matières premières ou même des ressources naturelles qui sont souvent extraits ou exploités illégalement et sans contrôle étatique dans des régions en conflit ou à haut risque.

2. QUELS MINÉRAUX SONT CONCERNÉS ?

Les quatre minéraux couverts par la loi sont l'or (Au), le tantale (Ta), l'étain (Sn) et le tungstène (W) - collectivement appelés 3TG, qui peuvent tous être utilisés dans des composants électroniques tels que les produits de contrôle de fréquence.

3. LES ENGAGEMENTS ALTYOR

Altyor, comme de nombreuses entreprises de l'industrie électronique, utilise des composants et des matériaux qui peuvent contenir du tantale, de l'étain, de l'or et du tungstène pour fabriquer des produits électroniques. Par exemple, le tantale peut être utilisé dans certains composants électroniques tels que les condensateurs, tandis que l'étain est utilisé dans les soudures à l'étain. Altyor n'achète pas ces métaux directement auprès des fonderies ou des mines, nous devons donc nous fier aux informations sur les sources fournies par nos fournisseurs.

Les engagements d'Altyor :

- Altyor soutient les efforts visant à éliminer l'utilisation de tantale, d'étain, d'or et de tungstène provenant de sources inappropriées qui pourraient favoriser de graves problèmes dans les zones identifiées en conflit ou à haut risque.
- Via le logiciel Silicon Expert et les politiques officielles respectives, Altyor identifie les fournisseurs de composants électroniques qui, officiellement, déclarent ne pas utiliser de composants issus des 'Mineral conflicts'. Ces fournisseurs sont ceux avec lesquels Altyor décide de travailler.
- Pour les fournisseurs pour lesquels Altyor n'a pas d'informations, Altyor exige que les fournisseurs dont les produits contiennent du tantale, de l'étain, de l'or et du tungstène soumettent ces informations à Altyor. Si Altyor a connaissance de l'existence d'un fournisseur dont la chaîne d'approvisionnement comprend des métaux provenant d'une source de conflit, Altyor prendra les mesures appropriées, y compris la réévaluation des relations avec le fournisseur.

4. REPORTING

Altyor s'engage à surveiller ses performances en matière de minerais de conflit et, à cette fin, suit l'indicateur suivant :

- Proportion de fournisseurs stratégiques ayant adopté et mis en œuvre une politique relative aux minerais de conflits

5. COMMENT REMONTER L'INFORMATION ?

En cas de dysfonctionnement, vous pouvez contacter un manager et/ou remonter le point via le formulaire d'alerte qui sera traité dans les plus brefs délais :

<https://altyor.fr/engagements-rse/>

6. PERIMETRE

Cette politique s'applique à toutes les entités du groupe Altyor et toutes les parties prenantes externes du groupe.

7. RESPONSABILITE

Le comité RSE est responsable de la définition de la politique d'achat durable. Le département Supply chain est en charge de veiller à sa bonne application.

8. COMMUNICATION

Cette politique est communiquée chaque année à tous les employés par les canaux habituels de l'entreprise, y compris les règles internes de l'entreprise et l'intranet de l'entreprise, et est présentée à tous les nouveaux membres du personnel lors de leur intégration. Cette politique est également distribuée aux parties prenantes externes et est disponible sur le site web d'Altyor.

9. CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter Laurent Moskoteoc lmoskoteoc@altyor.com ou envoyer un courriel à contact@altyor.com.

10. TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES REVISIONS

Cette politique est revue chaque année ou en cas de changement de la politique gouvernementale connexe ou de changements importants dans les activités de l'entreprise.

La présente politique a été approuvée pour la dernière fois le 3 janvier 2023 par Yanis Cottard, Président du groupe Altyor.

Version de la politique	Description de la modification
A	N/A
B	Ajout des KPI dans la politique

